



UNE COLLECTION
DE LETTRES DE PHILIPPE DE MAIZIÈRES.

(Notice sur le ms. 499 de la bibl. de l'Arsenal.)

I.

On connaît le personnage tour à tour chanoine et pèlerin, chancelier et conseiller d'État; on le rencontre partout, dans les positions les plus différentes, les plus opposées même, gardant cependant, partout et toujours, la même figure sympathique et curieuse d'enthousiaste, combattant en vain pour un idéal impossible de son temps : le royaume du Christ à Jérusalem. Il employa quarante années à ce pieux pèlerinage, à la cour du chevaleresque et aventureux roi de Chypre, Pierre de Lusignan, comme à celle de Charles V, au fond de la Syrie et devant les murs d'Alexandrie, « la blanche cerfve, » comme au fond du cloître où il finit ses jours au milieu des macérations et des effrois mystiques de sa vieillesse. Retiré du monde pour toujours, moine, sauf l'habit, et étranger aux vains tracassés de la politique, qui avait rempli de déceptions sa jeunesse et son âge mûr, son esprit belliqueux, sa ferveur de vieux pèlerin se réveillent à la nouvelle douloureuse du désastre de Nicopolis, il prend de nouveau la plume, console et supplie les princes de la chrétienté dans cette épître dernière¹, où se rencontrent les projets les plus chimériques avec des vues justes et saines sur l'état de la chrétienté et sur ce qu'il manquait aux armées féodales pour pouvoir résister victorieusement au choc des masses turques. Toute sa vie ne fut qu'un long combat

1. *Epître lamentable et consolatoire sur le fait de la desconfiture lacrimable du noble et vaillant roy de Honguerie par les Turcs devant la ville de Nicopoli, etc.* Elle a été publiée par M. Kervyn, dans ses notes au XVI^e volume de Froissart.

au service de cette cause de la croisade, dont il s'était fait le chevalier et quelque peu aussi le don Quichotte.

Quant à l'écrivain, Philippe de Maizières, tous ses contemporains s'accordent à le reconnaître, savait le latin mieux qu'un clerc. Il écrivit peut-être *le Songe du Vergier*, ce qui est quelque chose; il composa d'excellents mémoires sur l'utilité d'une milice de la Passion¹, un assez volumineux *Songe du vieil pèlerin*, qui se distingue par d'admirables morceaux de style et qui, comme la plupart des ouvrages du chancelier, n'est connu que par de très courts fragments², une vie en latin de son ami Pierre Thomas, patriarche de Constantinople³, dont il raconte la mort en des pages qui sont un véritable chef-d'œuvre de sentiment, de petits traités dogmatiques et allégoriques, des épîtres, etc. S'il sacrifie trop souvent aux charmes de l'allégorie, s'il y a tel de ses ouvrages où c'est un véritable travail que d'écarter tous ces masques et de pénétrer dans ce fatras de rhétorique, il y a dans ses œuvres des morceaux qui le mettent sur le même rang que les plus appréciés des écrivains du temps : Alain Chartier et Christine de Pisan. La naïveté avec laquelle il tourne ses phrases, la passion qui anime tout ce qu'il écrit et qui arrive même à rendre presque acceptables les tournures les plus alambiquées de son style, donnent à son œuvre entière un caractère spécial, qui contribue à rendre plus sympathique encore cette belle figure d'enthousiaste.

C'est ce qui, sans doute, a inspiré le nombre assez grand d'articles qui lui ont été consacrés à diverses époques, mais qui ont deux défauts : celui de se répéter d'abord et ensuite celui plus grave de ne dire presque rien. Les articles de Lebeuf sont de beaucoup les meilleurs : l'abbé corrige sur quelques points avec succès les données de Becquet, il ajoute des faits nouveaux qui, à la vérité, ne sont pas toujours exacts, car le savant académicien avait la mauvaise habitude de ne lire les choses qu'à demi et d'y méditer très peu. En 1843,

1. Voyez l'article de M. Aug. Molinier dans les *Archives de l'Orient latin*, I, 342 sq.

2. Dans le premier mémoire de l'abbé Lebeuf (*Mém. de l'Ac. des inscr.*, t. XVI, pp. 225-7, 227-8, 229-230, 230-1, 231-2, 233-4), dans les notes de son édition de *l'Histoire de Charles V*, par Christine de Pisan, et enfin dans Mas Latrie, *Histoire de Chypre*, II, pp. 232 sq., etc.

3. Elle a été publiée par Henschen dans le tome II de janvier des *Bollandistes* (pp. 995-1022), et puis séparément à Anvers, en 1659, sous le titre de *Vita S. Petri Thomasi ex ordine fratrum beatissimae Virginis Mariae de Monte Carmelo, Episcopi Pactensis ac Coronensis, archiepiscopi Cretensis et Patriarchae Constantinopolitani ac legati apostolici, scripta ab oculato teste Philippo Mazzerio, Cancellario Cypri et a Godefrido Henschenio Societatis Jhesu illustrata* (in-12).

Paulin Paris a soumis les articles de Lebeuf à une critique sévère; mais il n'a pas tout vérifié lui-même; et, dans ces cas, c'est le plus souvent Lebeuf qui a raison. P. Paris raisonne mieux que lui, mais Lebeuf connaissait mieux les manuscrits.

Il y a eu tout récemment des « contributions » à la biographie de notre personnage dans les *Archives de l'Orient latin* (article de M. A. Molinier), dans les notes de M. Kervyn à son Froissart (t. XI, épître à Richard, lettre du roi à ce dernier¹; t. XVI, épître consolatoire), dans la thèse de M. Delaville Le Roulx (*La France en Orient au XIV^e siècle*, chapitre Maizières), dans les positions de thèses à l'École des chartes en 1866 et en 1887 (MM. Le Foullon, Albert Froment) et surtout dans les documents publiés par M. de Mas Latrie dans ses preuves à l'*Histoire de Chypre* (t. II et III, et *Bibliothèque de l'École des chartes*, XXXIV). Les résultats déjà nombreux fournis par ces travaux et surtout l'examen attentif des œuvres de Maizières permettraient de refaire sa biographie, qui prendrait de la sorte plus d'étendue et plus de vie aussi peut-être. Je n'entreprendrai pas ici ce travail, assez difficile à faire et assez long à terminer; je me bornerai à faciliter la tâche du futur biographe de Maizières en donnant quelques renseignements sur une partie de ses œuvres, sur ses lettres.

II.

Elles se trouvent pour la plupart² dans le manuscrit 499 de la bibliothèque de l'Arsenal à Paris. C'est un manuscrit sur parchemin (0^m290 sur 205) : les lettres de Maizières occupent les folios 134 à 166. Le reste se compose de traités religieux et dogmatiques, etc. Il provient de la bibliothèque des Célestins de Paris, où Philippe mourut et au couvent desquels il laissa tous ses manuscrits.

1. Réunies à celles qui se trouvent au tome XXXII dans le volume des *Nouvelles Preuves*, 1873, in-8°.

2. M. de Mas Latrie (*Histoire de Chypre*, III, 744, note) parle d'une lettre de Philippe et de Pierre Thomas (Florence, bibl. Capponi, *Liber secretorum*, fol. 74 v°) adressée au roi de Hongrie : il y est question des bonnes dispositions manifestées par le doge dans une lettre au roi et des préparatifs du duc de Savoie pour la croisade. Elle est du mois de mars 1364. Une réponse (*Ibid.*, III, p. 745, note) du doge mentionne une lettre collective envoyée de Bologne par les deux envoyés et le notaire Désiré le 24 janvier (même ms., fol. 64). Le ms. du British Museum (Royal mss. 20 B. VI) est une *épître*, un traité, et non une lettre. Voir une autre de 1377 au doge (*Bibl. de l'Éc. des ch.*, XXXIV, p. 84-6). La lettre sur la Présentation de la Vierge, publiée dans l'opuscule de l'évêque Meurisse, se trouve à la Bibliothèque nationale (mss. lat. 14511, fol. 182 v°-183; 17330, fol. 4-6; 14454, fol. 2-3 v°). Un manuscrit contenant des lettres de Maizières a été brûlé pendant la guerre de 1870.

Les lettres ne semblent pas avoir été écrites par Maizières lui-même; on y trouve trop de fautes de transcription. Des particularités de graphie, comme la sibillation du *t* dans le suffixe *tio*, montrent que le copiste est un Français. Du reste, l'écriture, qui ne ressemble pas à celle du testament autographe contenu à la même bibliothèque, n'est pas la même partout: le commencement est écrit d'une encre beaucoup plus foncée, les caractères sont tracés d'une main plus ferme, ils sont plus réguliers que dans le reste. Vers le milieu, l'écriture devient plus capricieuse et plus fine, elle perd de sa fermeté, l'encre est plus pâle, les titres des lettres, précédemment écrits d'une manière très élégante, avec une encre rouge très fraîche encore, sont écrits dorénavant très irrégulièrement, parfois même ils semblent ajoutés après coup par un autre scribe beaucoup plus moderne. Une des lettres d'Urbain V porte même un renvoi. L'époque où elles ont été copiées étant la fin du *xiv*^e siècle, il est très probable que le recueil a été fait d'après l'ordre et selon les instructions de Maizières lui-même par quelque Célestin, qui d'ailleurs n'a observé aucun ordre dans la transcription.

Le manuscrit a été connu de Lebeuf, qui en a tiré de nombreux renseignements sur le personnage et sur l'histoire de son temps. Cependant, il ne s'est pas donné la peine de lire complètement son manuscrit; il y a telle des lettres dont il semble n'avoir connu que le titre; ce sont surtout celles au protonotaire du pape et à Gérard de Dainville, dont il paraît n'avoir pas compris l'importance pour cette période obscure de l'histoire de Chypre, qui se rapporte à la minorité de Pierre II. Ainsi, dans cette dernière, il insiste longuement sur la promotion de l'abbé de Saint-Mathieu de Murano, fait qui est mentionné dans la rubrique, mais ne dit pas un seul mot des renseignements sur l'état du royaume de Chypre qui se trouvent vers la fin de la lettre; de là ce fait invraisemblable qu'il date cette malheureuse lettre environ *dix années* plus tôt; elle a été écrite sous le règne de Pierre II après le meurtre de son père, qui eut lieu en 1369, et Lebeuf la faisait écrire par Maizières pendant son premier séjour à Venise, avec Pierre I, en décembre 1362. De plus, comme elle était évidemment contemporaine de la lettre au cardinal de Théroüanne qui se trouve à la suite dans le manuscrit, il a attribué la même date à cette dernière; or, à cette époque, l'évêché de Théroüanne était occupé par le futur chancelier de France, Gilles Ascelin. Lebeuf conclut à une liaison entre ces deux personnages. Mais rien n'est plus faux: l'évêque auquel Philippe écrivit comme à son « seigneur naturel » (*domino suo singulari*), ce n'est pas Ascelin, mais bien celui qui occupait cette dignité à cette époque, Gérard de Dainville, frère par alliance du chancelier, qui ne fut promu au siège

de Cambrai qu'en 1372, deux ans plus tard. C'est encore par une interprétation erronée qu'il place la naissance de Philippe en 1342. Le passage sur lequel il s'appuie le premier se trouve dans la même lettre à Gérard dont il vient d'être question. Il est conçu de la sorte : « Totus annus præteritus michi Jubileus debuit esse, quia Altissimus animam meam replevit multiplici amaritudine. » Ce malencontreux jubilé compliqua l'affaire : Lebeuf voulut y voir à tout prix un jubilé de cinquante années révolues, et, comme il datait la lettre de 1362 ou tout au plus 1363, il arrivait à fixer la naissance de Philippe à 1342. Paulin Paris¹, qui admettait deux séjours du chancelier à Venise, en 1362 et en 1376², optait pour cette dernière date, tout en déclarant impossible d'ajouter foi à une lettre dont pas un mot n'avait été publié par Lebeuf. Or, la faute en est aux tournures entortillées des phrases de Maizières. Maizières, qui n'appelait jamais les choses par leur nom, voulait tout simplement *orner* cette idée assez simple : « Dieu m'a fait beaucoup de mal cette année-ci, il châtie ceux qu'il aime ; ce m'est donc une réjouissance, un jubilé, que cette série de malheurs. » Je n'insisterai pas sur d'autres fautes semblables ; elles pullulent ; je les relèverai plus loin au fur et à mesure qu'elles se présenteront.

Depuis Lebeuf, personne n'a étudié les lettres de l'Arsenal. Comme elles ont été dénaturées et mal comprises par le premier qui les ait connues et étudiées, elles peuvent être considérées comme tout aussi inconnues qu'elles sont inédites.

III.

Le manuscrit commence par un fragment de chronique³ qui, avec la lettre de Pierre Thomas à l'empereur, occupe les folios 134 à 137. On le retrouve sans aucun changement dans la vie du saint par Philippe de Maizières, d'où il semble avoir été tiré par le copiste des Célestins. D'après le titre ajouté plus tard à la lettre, il fut adressé

1. *Mém. de l'Ac. des inscr.*, t. XV (nouvelle série), p. 370.

2. Le « second (?) voyage d'Italie, » du reste, s'arrêta à Milan : le dernier séjour de Philippe à Venise eut lieu entre 1368 et son départ pour Avignon.

3. « Quedam scriptura in summa breviter recollecta de laudabili et devota intencione victoriosissimi et christianissimi regis Petri de Lizingniaco .xv. regis latini Ierusalem, et Cipri regis, a juventute sua ; de captione Sathalie ; de via ipsius ad dominum papam Urbanum de passagio indicto ; quomodo dictus rex personaliter invitavit ad passagium imperatorem romanum et quasi omnes principes occidentales, et de captione Alexandrie » (fol. 134).

au patriarche de Constantinople ; la faute vient de ce que Pierre lui-même portait le titre de patriarche de cette ville.

On peut diviser le reste du manuscrit en deux parties : 1^o discours et documents ; 2^o lettres proprement dites.

I. Les discours sont au nombre de trois. Celui qui suit immédiatement la chronique mentionnée plus haut est intitulé : *Planctus D. Philippi de Maseriis pro morte S. Petri Thomasii* (fol. 137-138 v^o). C'est une composition littéraire ; on dirait une oraison funèbre que le chancelier aurait prononcée aux funérailles de son ami. La mort du prélat y est représentée comme tout à fait récente (*nunc ipsum perdidit*), l'exhortation au roi et aux Chypriotes, qui termine le morceau¹, est tout à fait concluante. Du reste, le ton entier de l'œuvre montre assez bien sa destination spéciale. Il n'y a qu'une seule difficulté ou plutôt une incertitude : après avoir raconté la mort de Pierre Thomas, Philippe consacre à son éloge un chapitre entier de sa *Vie* ; or, cet éloge a la même apparence d'oraison funèbre ; les *nunc* s'y trouvent à chaque phrase pour indiquer la date de la mort de Pierre ; enfin, le passage se termine d'une manière tout à fait semblable à celle du morceau littéraire qui précède. Évidemment, deux discours n'ont pu être prononcés par le même personnage à la même occasion, et, s'il faut donner la préférence à l'un de ces éloges, la manière brusque dont commence celui qui se trouve dans notre manuscrit semble plaider en sa faveur. Philippe l'aura conservé parmi ses papiers, et le copiste des Célestins l'aura intercalé à la fin de la chronique sous ce titre vague de *Planctus*².

Tel qu'il est, ce discours a une importance réelle pour la biographie de Maizières et pour l'histoire de ses relations avec le légat de la croisade. La forme aussi doit être remarquée ; si l'on y trouve des comparaisons comme celle où l'auteur, parlant de sa tristesse, se déclare « séché comme une sauterelle » (*excussus sum sicut locusta*), et, s'il se permet par endroits de faire d'élégantes assonances³ qui sont tout à fait dans le goût de l'époque, le passage où il parle de la personne de son ami est digne d'attention. Il y mentionne les lettres fréquentes que lui adressait son « père » jour et nuit (*die nocteque*), l'extrême amitié qu'il lui témoignait toujours, ses longues conversations spirituelles et mystiques qui déroutaient sa pauvre raison⁴. Souvent, dit-il,

1. Voyez fol. 138 v^o.

2. Ce titre est d'une main moderne. Peut-être aussi, la *Vie* ne mentionnant pas d'autre discours que celui de Carmesson, faut-il y voir une composition littéraire écrite aussitôt après la mort du saint.

3. « Ut qui vivus nos regebat, legem Dei nobis dabat, corda nostra animabat. »

4. « Et ego tunc nesciebam nec clare intelligebam. »

Pierre se plaisait à lui dire que, bien que leurs corps fussent séparés, ils n'avaient qu'une seule et même âme et que Paul avait plus de raisons de se plaindre de Barnabé que lui, Pierre, de son ami le chancelier. On y trouve encore une indication qui permet de réfuter victorieusement tous ceux qui plaident en faveur de son origine vénitienne ou sicilienne¹; parlant de la différence qui le séparait de son maître et ami, il s'écrie : « Sed ego quid autem te *picardus miles* infimus et publicanus et cancellarius indignissimus, » indication qui, réunie à tout ce qu'on trouve de pareil dans les lettres et dans les autres ouvrages de Maizières², ainsi qu'aux témoignages du père Daniel, éditeur de la *Vie de Pierre Thomas* par Carmesson, de Spondanus, de Boulay, de Fabricius et d'Oudin, aux preuves données par Lebeuf, met un terme à une longue et stérile controverse.

Après avoir parlé des qualités rares du prélat et de ses relations avec lui, Philippe s'adressa au roi; il lui rappela ses bons offices en faveur de la croisade, son habileté diplomatique, la perte que venaient de faire l'État et la cause du Christ. Il finit en invitant à la douleur ses concitoyens de Chypre.

Le second discours est plus important encore; il est tenu par Maizières devant le sénat de Venise et le doge Marc Cornaro³ (138 v° à 140 v°); il suit immédiatement le précédent. Il a été connu et utilisé par Lebeuf dans son second mémoire, mais avec aussi peu de critique. D'après lui, Philippe l'aurait prononcé pendant son premier séjour à Venise (décembre 1362-2 janvier 1363); mais c'est tout à fait impossible, car celui auquel Philippe s'adressait est le doge Marc Cornaro,

1. Cette dernière opinion a été soutenue par Antonio Teisserio dans son *Catalogus auctorum* (Genève, 1686), par Vossius dans son *De historicis latinis* (Leyde, 1651), par Poitevin dans son *Apparatus sacer* (III, 181, éd. de Venise), et tout récemment par Mira (*Bibliografia siciliana*) d'après Mongitore (*Bibliotheca sicula*). Elle remonte peut-être à Maraccio, qui, dans sa *Bibliotheca Mariana* (Rome, 1648), rapproche un *Philippus Siculus* de notre auteur sans conclure à leur identité certaine. Il serait facile de trouver dans les œuvres de Philippe la négation de cette thèse. Quant à la première, soutenue puis combattue par Oudin, et d'après lui par Ap. Zeno (*Giornale de' letterati*, t. IX, p. 154), elle repose sur la ressemblance entre la forme latine du nom de Philippe, — parfois Macerius, de Manseriis, — et le nom de la famille vénitienne des *Masserii*.

2. Cf. surtout son *De laudibus Virginis super « Salve sancta parens »* (Bibl. nat., lat. 14454, fol. 17-30 v°).

3. Cf. la lettre du doge à Urbain V (26 février 1364) dans Mas Latrie, *Histoire de Chypre*, III, 746 : « Reverendus in Christo pater dominus (Petrus), archiepiscopus Cretensis et egregius miles dominus Philippus de Mazeriis....., de mense presenti february Venecias accesserunt. »

qui n'arriva à cette dignité que deux années et demie plus tard, en juillet 1365. Pour la même raison, il est certain que le discours n'a pu être prononcé par Philippe lors de son second voyage, quand il vint à Venise pour obtenir les navires nécessaires à l'expédition d'Alexandrie (février 1364-juin 1365¹). En outre, le discours du chancelier roule surtout sur l'affaire de la mission de Bembo et de Soranzo (1366) en Égypte. C'est donc après 1366 que le discours a été prononcé réellement; Alexandrie avait été perdue aussitôt après être tombée aux mains de Pierre I^{er}, le légat était mort et le roi avec son fidèle chancelier avait recommencé ses douloureuses et inutiles pérégrinations à la recherche d'un allié qui ne venait jamais. Nous le verrons bientôt chercher des soldats jusqu'à Nuremberg et payer leurs services futurs par des titres de noblesse et de beaux blasons symboliques dus à la féconde et poétique imagination de Philippe de Maizières. Est-ce alors aussi que ce dernier demanda l'appui de la république par le discours dont il est question ici? Un examen attentif des circonstances dans lesquelles se produisit l'intervention de Venise après la conquête manquée d'Alexandrie nous renseignera sur ce point, qui ne manque pas d'intérêt pour la vie et les agissements diplomatiques de notre personnage. Le soudan manifesta sa colère pour l'outrage qu'il venait de recevoir en arrêtant tous les chrétiens qui se trouvaient dans ses États, aussi bien Chypiotes que Vénitiens; ce qui, du reste, n'était pas si injuste, la république ayant fourni des navires aux troupes du roi de Chypre². L'enthousiasme des marchands se refroidit aussitôt; ils maudirent le moment où ils avaient pu commettre l'imprudence de favoriser les projets du roi de Chypre et cherchèrent à remédier au mal. Deux ambassadeurs de la république, François Bembo et Pierre Soranzo, furent envoyés aussitôt auprès du soudan; une lettre de crédit du doge, du 29 janvier 1366, les autorise à emprunter les sommes nécessaires pendant le temps des négociations³. Les ambassadeurs trouvèrent le soudan tout à fait disposé à conclure la paix entre lui et le roi de Chypre. Comme on le voit, ce roi était le seul prince dans toute l'Europe qui s'obstinât à poursuivre un idéal impossible; le pape lui-même, qui avait montré quelque enthousiasme pour la croisade avant la prise d'Alexandrie et que la défection de l'armée

1. Date du départ pour Alexandrie. Cf. le décret du 22 juin accordant le droit de cité à Maizières pour des services antérieurs (*Bibl. de l'Éc. des ch.*, XXXIV, pp. 74-77).

2. Ce qui est plus curieux, c'est que, pendant la prise d'Alexandrie, les Vénitiens furent pillés par leurs propres amis (cf. *Bibl. de l'Éc. des ch.*, XXXIV, pp. 78-80).

3. Mas Latrie, *Histoire de Chypre*, III, 753.

royale après la conquête de la ville avait fait revenir de beaucoup d'illusions sur le succès d'une nouvelle croisade, le pape lui-même conseillait la paix au trop zélé champion de l'Église¹. Une lettre du doge à ses ambassadeurs auprès du pape (6 juin) les assure que le traité sera conclu². Une autre, quelques jours après, déclare que le seul obstacle à la pacification de l'Orient est le roi de Chypre (*in manibus regis Cipri pendit negotium supradictum*). Dans un passage qui caractérise à merveille la politique vénitienne partout et à toutes les époques, le doge engage ses ambassadeurs à employer toute leur influence pour obtenir du pape, qui continuait à soutenir ostensiblement les projets du roi, *quod possimus navigare ad terras et partes subjectas soldano, cum beneplacito ad minus domini pape*. Aussitôt après, Bembo et Soranzo arrivèrent à Limassol avec les propositions du soudan³. Le roi les reçut, dit Machaut, et « en son cuer moult se resjoy⁴. » Il fit contremander les ordres qu'il avait donnés à son amiral, Moustry, pour attaquer les possessions du soudan⁵. La flotte, toute préparée, se dirigea vers les côtes de l'Asie Mineure et fit une tentative malheureuse contre Candelore⁶, au grand mécontentement des nobles qui s'y trouvaient embarqués (*in indignacionem et malivolenciam nobilium et aliorum de armata*). De plus, il promit que ni lui ni personne de ses sujets ne ferait aucune tentative contre les pays appartenant au soudan pendant tout le temps des négociations. La chose semble assez curieuse de la part de Pierre; on ne reconnaît plus son caractère opiniâtre et brouillon dans cette conduite de conciliation et de prudence. C'est que dans les révolutions antérieures il faut faire toujours la part de Pierre Thomas; c'était lui que le pape avait élu pour chef spirituel de la croisade; c'était encore lui qui, le lendemain de la retraite d'Alexandrie, fulminait contre les marchands qui continuaient à entretenir des relations de commerce avec le territoire des infidèles; c'était son influence qui donnait du courage au roi, qui mettait en mouvement l'activité infatigable de Philippe de Maizières. « Le roi a perdu sa main droite, » dit le chancelier dans

1. Rinaldi, *An. eccl.* 1366 (XXVI, p. 135). Cf. Machaut, *la Prise d'Alexandrie*, éd. Mas Latrie. Genève, 1877, pp. 219-222.

2. Mas Latrie, *Ibid.*, p. 753.

3. « Qui quidem ambaxiatores omni recommendacione digni *intencione soldani habita* laboribus non modicis mediantibus ad presenciam regie mages-tas (*sic*) venerunt et concordiam ex parte soldani, aliqua offerentes domino regi obtulerunt gratiose ac prudentissime. »

4. Machaut, p. 119.

5. Machaut, p. 119 : « Insuper ambaxiatoribus, » etc.; cf. dans les Discours.

6. Machaut, p. 121; Discours, *Ibid.*

son discours funèbre, et c'était la pure vérité; le légat mort, l'idée de la croisade orientale ne germera plus jamais, les projets, les prières, les humiliations du roi et de son conseiller seront inutiles, la tentative contre Tripoli et Lajazzo tombera à plat. C'est pourquoi Pierre, dont la confiance commençait à s'ébranler quand il se voyait tout à fait seul, en proie aux hostilités menaçantes de ses ennemis et aux perfides prières des Vénitiens, céda; il consentit à commencer des négociations. Un conseil tenu en présence des ambassadeurs le confirma dans ses desseins pacifiques¹. Cependant, bien que la plupart de ses alliés eussent désiré une paix immédiate, il tergiversa pendant quelque temps. Il objecta d'abord que les Vénitiens n'avaient aucun pouvoir pour commencer les négociations, et que, si son intention était de traiter, il voulait parler aux envoyés mêmes du soudan². Il n'autorisa pas les ambassadeurs de la république à traiter en son nom en leur présentant ses instructions, et, réserve toujours faite du consentement suprême du pape, ainsi que le prétend Maizières³, qui cherchait à présenter les affaires sous la meilleure apparence possible pour les intérêts des Vénitiens, il demanda tout simplement l'envoi de plénipotentiaires sarrasins.

Ici s'arrête le récit fait par Maizières dans son discours; il parle bien des rapports que les ambassadeurs ont dû faire au doge sur cette question; mais le traité n'est pas encore conclu, dit-il, mais seulement commencé, *iam inceptum*, et il demande aux Vénitiens de continuer ces négociations, à moins que le pape ne donne les secours nécessaires pour pouvoir continuer la guerre. Le discours a donc dû être prononcé après l'arrivée en Chypre des envoyés de Venise et peut-être après leur départ (qui n'est pas mentionné), mais avant l'arrivée des amiraux et avant toutes les tergiversations rusées du soudan, dont nous nous occuperons bientôt. Or, en 1368, non seulement le traité n'était pas encore conclu, mais il ne le fut que sous Pierre II, contrairement à ce qu'en dit Machaut⁴; les négociations ne continuaient même plus sous la sauvegarde des envoyés vénitiens; la mission d'Antoine n'avait rapporté rien d'acceptable, et les hostilités contre Tripoli et Lajazzo,

1. Machaut, p. 121; Discours, *Ibid.*

2. Machaut, *Ibid.* :

« trop seroit chose sauvage
De traitier à vous qui n'avez
Point de pooir, bien le savez,
Et sans doubtte, se je voie
Gens de par lui, je traiteroie. »

3. Discours, fol. 140 v°.

4. Cf. la note de M. de Mas Latrie à ce passage.

dont il n'est pas le moins du monde question dans le discours de Philippe, avaient inauguré une troisième période de luttes entre le roi et le soudan. Le roi et son ministre venaient demander ouvertement le secours de la chrétienté occidentale ; il n'était plus question de résultats futurs et d'engagements *ex nunc pro tunc*, comme dans le discours. Et puis, ce qui est bien plus concluant encore, Marc Cornaro avait cessé de vivre le 13 janvier 1367.

Le discours n'est pas une lettre du chancelier au doge, c'est un *sermo de ambaxiata* comme le nomme son titre, et le ton général qui y domine montre assez bien que Maizières parlait devant le doge même et son conseil. Philippe séjourna donc à Venise, en qualité d'ambassadeur, en 1366. A la vérité, il nous parle lui-même des préparatifs qu'il faisait à Famagouste pour son départ et celui de Pierre Thomas, que la mort surprit juste au moment de partir. Rien de plus possible qu'une ambassade de Philippe lui seul, après la mort de son compagnon. Il vint donc à Venise et prononça le discours qui nous a été conservé. Entre autres passages curieux, on y trouve une comparaison entre l'ancienne Rome et Venise qui mérite d'être lue : il suffit de dire que ce n'est pas Venise qui a sujet à se plaindre dans ce rapprochement. Vient ensuite la généalogie de Marc Cornaro, généalogie qui tend à le rattacher aux anciens *Cornelii* romains dont il serait le véritable et authentique descendant et émule : son nom même de Marc est pour Maizières un sujet de louanges et d'allusions flatteuses. Et ce n'est pas tout : Pierre I^{er} nous est représenté en Macchabée, et l'on entend les émules de Rome, les Vénitiens, protester, un Cornelius à leur tête, contre le Démétrius assyrien, qui n'est autre, l'auteur nous le dit lui-même, que le soudan. En terminant, Philippe demande au doge de continuer les négociations, si le pape refuse son secours, et l'appui de la république si le roi parvient à mettre en branle une nouvelle croisade.

Avant de passer à l'examen du troisième discours, quelques mots, pour finir la question du traité avec le soudan, sur un document d'une certaine importance pour l'histoire de Chypre, document qui se trouve aussi dans le recueil dont nous nous occupons. C'est la traduction en latin d'une lettre du soudan. Voici les circonstances qui accompagnèrent l'envoi de cette lettre.

Dans son discours au doge, Maizières avait poussé son récit jusqu'au départ des ambassadeurs vénitiens pour le Caire. Ils furent assez bien reçus par le soudan, qui approuva l'idée d'envoyer ses plénipotentiaires. Il choisit deux amiraux « les plus notables de sa court ¹ »

1. Machaut, p. 123.

et leur adjoignit une escorte de trente Sarrasins d'élite. Ces amiraux, que Machaut ne nomme pas, sont indiqués dans notre lettre manuscrite : ce sont Tocumbongua et Nessar-el-Din. D'après la même source, ils arrivèrent à Nicosie le dernier dimanche du mois de mai (1366). Ils étaient porteurs d'une lettre du soudan, dont la teneur est donnée par notre manuscrit. Le très puissant prince *Jelbongua*¹ écrivait à son turbulent voisin qu'il avait acquiescé aux demandes des ambassadeurs vénitiens et déclarait reconnaître tout ce que dira son envoyé le *gladius legis* Tocumbongua. La réponse du roi de Chypre est loin d'être conciliante; il semble avoir pris le parti de ne rien demander qui ne fût absolument impossible. Ses prétentions sont à peu près les mêmes dans Machaut et dans le morceau de chronique qui accompagne notre lettre manuscrite. Selon le premier, il parla² de ses droits sur Jérusalem, des persécutions contre les marchands chrétiens et les pèlerins en Terre sainte, de l'arrestation des Vénitiens et autres, après la conquête d'Alexandrie. Le chroniqueur poète confirme ensuite avec sa naïveté et sa bonne foi ordinaires :

Et dist toute s'entencion,
 Clerement et sans fiction,
 Et si leur fist pluseurs demandes
 Moiennes, petites et grandes
 Que je n'ay pas encore escript,
 Car trop lonc en seroit l'escript³.

Ces demandes « moiennes, petites et grandes » que Machaut avait trouvées trop longues à énumérer se trouvent rangées méthodiquement et complètement dans la petite chronique. Tout en réservant l'assentiment du pape, il mit pour condition *sine qua non* de la conclusion d'une paix avec le soudan la restitution du royaume de Jérusalem. Les autres points du projet sont : l'élargissement des prisonniers faits pendant la guerre avec tous leurs biens, l'interdiction à tous les ennemis du roi de se réfugier ou de se ravitailler dans les possessions du soudan, ou, s'ils parviennent à y pénétrer, qu'on leur refuse tout secours; l'exemption de tout impôt pour les marchands chypriotes et leurs facteurs. Ce sont les mêmes clauses que

1. C'est le même que Machairas appelle *Irboghâ* et Machaut *Irbougua*, ce qui, « en droit françois, » signifierait « yeux de bœuf » (p. 183). Le personnage ainsi nommé avait la conduite des affaires pendant la minorité du soudan Schaban-Aschraf. Il fut massacré par le peuple du Caire pendant la mission du turcopolier de Chypre (Machaut, p. 187).

2. Machaut, p. 125.

3. Machaut, p. 125.

Pierre signifiâ plus tard aux ambassadeurs vénitiens en 1368. Les ambassadeurs s'excusèrent sur leur manque de pouvoirs¹, surtout pour un point aussi décisif que la cession du royaume de Jérusalem : ils demandèrent enfin l'envoi d'ambassadeurs chypriotes pour porter ces conditions à la connaissance de leur maître. Ils étaient plusieurs, selon la chronique : Machaut ne parle que d'un seul plénipotentiaire, Antoine, « tres bon clerc, maistre en decrez, » auquel le roi aurait demandé la mise par écrit de tout ce qu'il devait exiger en son nom. C'est encore notre manuscrit qui nous renseigne sur les instructions données à l'ambassadeur royal : il devait exiger opiniâtrément les points mentionnés déjà, et, comme il prévoyait bien que *Jelbongua* ne pourrait jamais consentir à ce démembrement des États de son maître, la réponse du plénipotentiaire était prête d'avance. C'est un chef-d'œuvre de maladresse et d'ignorance des conditions où se trouvait son ennemi. Après s'être excusé d'avoir été contraint à faire la guerre par le refus du sultan, le roi proposait, pour écarter une effusion de sang plus considérable, une bataille dans ses États ou dans ceux des Sarrasins, ou bien des combats singuliers. Il offrait à son ennemi un terme d'une année pour pouvoir s'y décider. Enfin, si cela convenait mieux au sultan, Pierre faisait l'offre inouïe d'un combat en champ clos. On ne connaît pas la réponse du Sarrasin à cette curieuse proposition, qui, tout en attestant la bravoure chevaleresque du roi de Chypre, jette en même temps quelque ridicule sur le personnage.

C'est ici que finit le fragment de chronique. On connaît les circonstances qui suivirent : la mission d'Antoine ne réussit pas ; le mauvais temps et des maladies continuelles empêchèrent le roi de faire voile vers l'Asie, ses préparatifs provoquèrent l'envoi de deux autres ambassadeurs sarrasins², dont les noms sont donnés par une lettre du roi (du 19 mai 1368)³ ; ce sont : Nassar-el-Din Mahmet Craia, qui est probablement le même que celui de 1366⁴, et Homar-el-Seyffy. On bâcla tant bien que mal un traité qui fut confirmé par serment. Les stipulations se trouvent dans Machaut. Le turcopolier de Chypre, Jacques de Nores, fut envoyé au Caire au mois de mars

1. Machaut, p. 126.

2. Machaut, p. 133.

3. Mas Latrie, *Histoire de Chypre*, III, 291 sq.

4. Ce Nassar-el-Din, était-ce le renégat génois de ce même nom « *Nassar-dins*, » « amiraus et grans druguement » du sultan, mentionné par Machaut ? C'est certainement probable (voir Machaut, p. 183). D'après ce même auteur, l'autre ambassadeur aurait été Irboghâ lui-même, ce qui est évidemment une confusion (p. 187).

1367. Après beaucoup de retards, l'arrivée du roi avec sa flotte à Rhodes contraignit le soudan à proposer un second traité, beaucoup plus étroit que celui de 1367. Pierre refusa de le reconnaître et attaqua Tripoli et Lajazzo, après quoi il partit pour plaider sa cause à Avignon. Il y céda aux sollicitations du pape et des ambassadeurs vénitiens et génois¹ et finit par donner son assentiment à un projet de traité contenant vingt et un articles relatifs à la liberté de commerce, à la protection accordée aux pèlerins, à l'extradition des transfuges, etc. Les Rhodiens devaient participer aux mêmes conditions. En même temps, fidèle à ses habitudes de revenir toujours sur ce qu'il venait de concéder, il donnait comme instructions secrètes aux ambassadeurs de demander à tout prix la rétrocession du royaume de Jérusalem². Le traité ne fut conclu cependant que sous Pierre II³.

Le troisième discours est celui que Philippe prononça devant Grégoire XI le 16 février 1372. Pierre I^{er} était déjà mort, assassiné par ses barons qu'avaient soulevés ses cruautés envers la famille de Giblet⁴ et la manière dont il traitait ses frères⁵. Philippe avait-il assisté lui-même à cette tragédie? C'est tout à fait improbable. Si le roi quitta Venise avec son fils, le comte de Tripoli, le 28 septembre 1368, Philippe y resta pour s'occuper peut-être de la paix avec les Sarrasins, *aliqua negocia regia et eciam mea*, dit-il dans sa lettre à son frère le cardinal de Dainville, évêque de Théroouanne⁶. Il avait l'intention de partir plus tard pour Rome, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre de la part du roi⁷. Si Philippe ne revint pas en Chypre avant le meurtre, il se garda bien de le faire après, lui, le fidèle et dévoué serviteur de la victime, qui devait craindre plus que tout autre la vengeance des frères du roi, devenus maîtres du royaume pendant la minorité du jeune Pierre II. Il resta donc à Venise pendant toute l'année 1369 et 1370. La mort d'Urbain V (19 décembre 1370) et l'avènement de son successeur Grégoire XI (élu le 30 décembre 1370) le tirèrent de son inaction. Jean de Lusignan, régent du royaume, trouva le moyen d'éloigner pour toujours le chancelier de son frère en l'envoyant complimenter le nouveau pape en compagnie d'un

1. Mas Latrie, *Histoire de Chypre*, III, 291 sq.

2. Mas Latrie, *Ibid.*, 302-308.

3. Mas Latrie, *Ibid.*, 331, 333.

4. Machaut, pp. 255 sq.

5. Cf. *Ibid.*, 288, note 78 : « comme des palefreniers. »

6. Il était encore à Venise le 23 décembre 1369 (cf. Mas Latrie, *Bibl. de l'Éc. des ch.*, XXIV (1873), p. 74, note.

7. *Ibid.*

membre de la famille royale (*ipsius principis collaterallem*), le trésorier de Famagouste, Guy de Néphin¹.

Le discours prononcé par Philippe devant le souverain pontife se trouve dans notre recueil (fol. 458 r^o) ; il est intitulé : *Collacio de leticia creacionis et coronacionis Gregorii pape undecimi exposita coram ipso pontifice per Ph. de Maseriis, Cancellarium Cipri Avinione, in mense februaryi anno domini m^o ccc^o lxxij^o*. Il se compose de trois parties : les deux premières sont tout ce qu'il y a de plus insignifiant : le nouveau pape éclipse tous ses prédécesseurs, Philippe le rapproche de Grégoire I^{er} ; il le nomme Salomon et déclare que la terre se réjouit de son élection. La troisième partie, qui est aussi la plus longue, est au contraire d'une importance assez grande pour l'histoire des événements qui suivirent le meurtre de Pierre I^{er}. Il y est parlé des transports que causa en Chypre l'élection de Grégoire. Des circonstances graves empêchèrent cependant l'envoi d'une ambassade pour le complimenter (*aliquibus arduis statum regni ... tangentibus*). Ces circonstances graves, ce furent les troubles qui suivirent la mort de Pierre I^{er}. Sur cette période assez peu connue, on trouve quelques détails dans deux lettres de Maizières et dans la préface des *Assises de Jérusalem*. De nouvelles lettres apostoliques ravivèrent le zèle des fidèles de Chypre, qui envoient deux députés, au nom desquels Philippe, un d'entre eux, prend la parole. Il parle longtemps de la joie du jeune roi et de celle de sa mère, Éléonore d'Aragon, qu'il représente comme une nouvelle Noémi que rien ne peut consoler que l'avènement de Grégoire. En réalité, la plaintive Noémi avait été dénoncée à son mari par Jean le Vicomte comme ayant cédé aux obsessions du comte d'Édesse, Jehan de Morfo, et, malgré les énergiques dénégations de l'honnête Machaut, les témoignages des chroniques contemporaines sont contre elle². Peut-être même était-elle aussi parmi ceux qui connaissaient les intentions des conjurés du 17 janvier³. Le passage qui concerne le prince d'Antioche, lieutenant du royaume et tuteur du roi, est de beaucoup plus important. On y retrouve les mêmes faits que la préface des *Assises*

1. Ce personnage (dans l'article de Lebeuf (XVI, 504) *Gui de Refius de Nimosie*) est le même que Gui de Néphin (Maizières écrit *Réfins*), chanoine de Famagouste, qui obtint un *privilegium civilitatis* (sic) à Venise le 16 janvier 1372 (v. st.), en revenant de sa mission (Venise, *Commém.*, VII, fol. 160 v^o ; cf. Mas Latrie, *Bibl. de l'Éc. des ch.*, XXXIV (1873), pp. 77-78).

2. Cf. Machaut, *Ibid.*, note 79, p. 288.

3. Elle se retira plus tard en Aragon, son pays natal, où son cousin Pierre IV lui fixa un revenu en compensation de celui qu'elle venait de perdre en Chypre (cf. *Bibl. de l'Éc. des ch.*, XXXIV, p. 86, et dans les tomes II et III de l'*Hist. de Chypre*).

place en 1369. L'élection de Grégoire XI réveilla Jean de Lusignan de son profond sommeil, en lui donnant l'idée de gagner, par une ambassade solennelle, les sympathies très douteuses du nouveau pape, qui était un ancien ami de Pierre I^{er} : quand celui-ci était venu tout récemment en Europe, saisi peut-être du pressentiment de sa mort prochaine, il recommanda son fils, qui l'accompagnait, aux soins de celui qui allait monter bientôt sur le siège pontifical. Le prince d'Antioche convoqua les hommes liges à Nicosie¹ : il était animé, selon Maizières, des intentions les plus pures à l'égard de son neveu, qu'il aimait « comme la pupille de ses yeux. » Ces éloges outrés nous étonnent quelque peu, venant de la bouche d'un ami de Pierre I^{er} et, de plus, d'un homme qui croyait fermement, — il l'a déclaré assez nettement dans son *Songe du pèlerin*, — à la culpabilité des frères de la victime. On ne doit pas oublier cependant l'amour de l'auteur pour les belles phrases, ni ce fait que Maizières était encore au service de Chypre ; c'est comme ambassadeur de ce même prince d'Antioche qu'il parlait au pape. Le ton de panégyrique qu'il adopte est donc parfaitement explicable. Quand les choses changeront, quand, à la cour de Charles V, il n'aura plus rien à craindre et rien à espérer du petit potentat qui régnait en Chypre, quand il pourra exprimer librement ce qu'il croyait de Jean de Lusignan et de son frère, il dénoncera hautement une complicité peut-être douteuse, et son témoignage ne sera pas favorable à ceux qu'il suspectait d'avoir trempé dans le meurtre de son roi et seigneur.

Le conseil réuni (c'était le 18 janvier, d'après les *Assises*), on choisit d'abord un lieutenant du sénéchal, Jacques de Lusignan, qui se trouvait absent². On nomma un des meurtriers, Philippe d'Ibelin, sire d'Arsur, puis on procéda à l'affaire de la succession. D'après Maizières, qui donne des noms bibliques à tous ces personnages, Éléazar se leva et insista pour qu'on reconnût Joas, fils d'Absalon. Jean de Lusignan plaida-t-il la cause de son neveu ? C'est peu certain, le jeune roi avait été déjà proclamé après l'assassinat, et ses droits étaient indiscutables, mais il est sûr qu'on décida qu'à lui revenait le droit de tutelle. On décida aussi la revision des lois du pays. Une seconde assemblée fut tenue le 16 novembre : le turcopolier du royaume annonça les travaux législatifs accomplis, et les *Assises* furent mises en vigueur. Philippe de Maizières ne revint jamais en Chypre ; il préféra rester à Avignon d'abord, puis à Paris, que de

1. Ibid.

2. *Assises*, préface, 1 sq.

jour des bienfaits du prince dont il avait fait si chaleureusement l'éloge à cette occasion.

Les autres documents contenus dans le recueil sont : le manifeste de Pierre I^{er} et plusieurs bulles du pape Urbain V relatives à la croisade. La proclamation du roi fixe le terme d'août 1366 pour le commencement de la croisade. Il invite tous ceux qui la verront à venir à son secours. Elle est datée de Famagouste, le 22 juin 1366. Le roi l'écrivit après le retour d'Antoine avec des conditions inacceptables, alors qu'il avait préparé déjà sa flotte et qu'il comptait commencer une expédition, qui fut empêchée par sa maladie¹. On y voit que le roi comptait se mettre lui-même à la tête de l'armée et se jeter sur les terres du soudan, qu'il croyait pouvoir gagner à l'Église.

Les bulles d'Urbain V ont rapport aux événements de 1366-1368. On sait que Pierre vint une seconde fois en Europe cette dernière année, qu'il eut une entrevue avec le pape (mars 1368), qui, revenu plus que jamais de ses espérances, l'engagea tout bonnement à réserver son courage pour une cause plus heureuse; c'est même l'intervention du pontife qui amena la reprise des négociations avec les Sarrasins². Il s'excusa de ne pouvoir contribuer au succès de l'expédition à cause des difficultés que lui suscitait l'ennemi de l'Église, Bernabò, qui recommençait à s'agiter³. Seuls, les Vénitiens mirent à la disposition du roi des armes et des navires⁴, contrairement à leurs habitudes. Cette complaisance extraordinaire des marchands était due peut-être à quelques privilèges accordés par le roi à leur commerce. Partout ailleurs, le roi de Chypre ne trouva aucune sympathie pour ses projets : il se rembarqua pour son île au mois de septembre de la même année, rêvant de nouvelles conquêtes, que sa mort vint interrompre.

Les brefs d'Urbain contribuent à élucider la conduite du pape envers celui qu'il avait exhorté lui-même, quelques années auparavant, à combattre pour le Christ. Ils sont au nombre de cinq. Le premier (fol. 448 v^o) est adressé à l'archevêque de Tarragone. Après avoir fait l'éloge du prince qui avait enlevé Alexandrie aux Infidèles, il parle du danger où l'ont mis ses hostilités en Égypte, lui et ses alliés, les Hospitaliers de Rhodes, dont les possessions sont menacées par le soudan (*insulas Cipri et Rodi aliasque terras ad dictos regem et*

1. Machaut, p. 130.

2. Ibid., pp. 219-222.

3. « perocchè voleva fare ghuerra a messer Bernabò. » Stefani, cité par M. de Mas Latrie, *Hist. de Chypre*, II, p. 312.

4. Ibid., décision des Pregadi du 17 août.

fratres... pertinentes, minantur invadere). Il accorde donc l'indulgence, dans des degrés différents, à tous ceux qui porteront secours au champion de l'Église en personne et à leurs frais, à ceux qui ne contribueront qu'avec leurs bras, à ceux qui ne donneront que l'argent, à ceux qui favoriseront l'expédition et à ceux qui conseilleront des testaments favorables. Le bref est daté du mois d'octobre 1366, quatrième année du pontificat d'Urbain. Il est donc en relation avec le projet de 1366, avec l'arrivée de Maizières à Venise et ses efforts pour obtenir l'appui de la république.

C'est de la même année que date le bref adressé au doge Marc Cornaro (fol. 149^{ro}). Il est tout à fait caractéristique pour les intentions d'Urbain dans cette affaire. Pas un mot sur les indulgences comme dans la lettre précédente, aucune demande de secours. Le pape commence par raconter les événements qui causèrent l'envoi du bref : des ambassadeurs du roi se sont présentés tout récemment (*nuper*) en se plaignant des dangers qui menacent leur île et en demandant le secours du pape¹. Maizières se trouvait-il parmi eux ? C'est très possible. Après ce récit, le pape insiste sur le danger qui menacerait les autres États de la péninsule si l'île de Chypre venait à tomber aux mains des Infidèles, et il finit par demander les bons offices des Vénitiens, non pas pour faciliter une expédition, mais uniquement pour obtenir la paix. Comme on le voit, Urbain était loin de partager l'enthousiasme et les illusions de son royal protégé. La lettre ne porte pas d'indication de mois ni de jour.

La même ambassade est mentionnée dans le bref suivant. Il ajoute que les envoyés se seraient plaints des tentatives faites par les Sarrasins pour diviser les chrétiens, les attirer dans leur parti ou plutôt les séduire (*inducere seu potius seducere*). Il faisait allusion peut-être à l'inimitié cachée des Génois, que le traité conclu en 1365 par la médiation de Venise ne semble pas avoir rendus les amis du roi, et qui profiteront bientôt du meurtre de Pierre pour commencer des hostilités qui aboutiront à la prise de Famagouste. Tout au contraire, les Vénitiens gardent plutôt une politique favorable aux Lusignans, comme on vient de le voir et comme on le verra bientôt après la mort du roi. Le bref continue en recommandant l'enrôlement de troupes qui iraient combattre contre les Infidèles à Alexandrie. Il devait être affiché partout dans le premier jour

1. « dilectos filios ambaxiatores carissimi in Christo filii nostri Petri regis Cipri illustris nuper dolentis et compassive audivimus super hiis que narraverunt nobis et fratribus nostris de magnis periculis in quibus insulas Cipri et Rodi et per consequens vestras et alias partes ultramarinorum fidelium aseruerunt. »

après sa réception et dans la première fête suivante. La date est antérieure à celle du bref adressé à l'archevêque (août 1366).

La lettre à Pierre lui-même, publiée par Rinaldi¹ (20 septembre 1366), est de beaucoup plus importante (fol. 150 r^o). Le pape mentionne l'arrivée des ambassadeurs qui lui apportaient aussi une missive du roi, dont le contenu se devine dans la réponse. Pierre y parlait des secours promis par Urbain, de ses encouragements qui lui avaient fait entreprendre l'expédition d'Alexandrie. Elle devient mordante et ironique dans le passage suivant : le pape fait l'éloge de la magnanimité du roi, si grande, ajoute-t-il, qu'elle lui a fait méconnaître ses propres ressources. Il parle de l'état précaire de la chrétienté occidentale et déclare que tous ses efforts pour en obtenir quelque chose sont demeurés inutiles. Il finit enfin, tout en l'assurant de son extrême bienveillance, par lui conseiller de conclure une paix qui, tout en assurant la tranquillité de l'île, servirait les intérêts de ses bons amis les Vénitiens et les Génois. Et c'était le même pape qui, quelques années auparavant, soutenait de son influence le légat Pierre Thomas, qui interdisait sous peine d'anathème tout commerce avec les pays des Infidèles ! Maintenant l'ami de Maizières était mort, l'enthousiasme du vieux pape pour la croisade avait disparu depuis longtemps, et le pauvre roi de Chypre, le seul qui fût sincère dans cette croisade de carnaval, était contraint de suivre les conseils d'Urbain et d'embrasser la cause de ceux qui entretenaient des relations amicales avec le soudan.

Le quatrième bref, adressé au roi de France (fol. 150 v^o), est daté du mois d'octobre 1366. Urbain y réclame un prompt secours en faveur du roi de Chypre (*celeriter subvenire*). Il n'est pas besoin d'ajouter qu'il eut le même sort que les précédents².

1. *Ann. eccl.*, 1366, t. XXVI, pp. 135-136.

2. Voir dans Rinaldi, *Ibid.*, p. 136, les lettres adressées aux Génois, aux Vénitiens, aux Catalans, à l'empereur et à la reine de Naples, etc.

IV.

Venons maintenant aux lettres, qui sont la partie de beaucoup la plus précieuse pour la vie de Maizières. Elles sont au nombre de dix-neuf. Nous les examinerons par ordre chronologique pour montrer ce qu'on en peut tirer de nouveau.

Il y a d'abord un groupe de cinq lettres relatives aux événements de 1364. Philippe avait été envoyé en Lombardie avec Pierre Thomas et deux ambassadeurs du roi de France pour négocier le traité entre l'Église et Bernabò de Milan, neveu de Jean Visconti, qui depuis des années faisait une guerre acharnée à l'Église pour la possession de Bologne et de quelques châteaux. Le chancelier s'y conduisit avec son zèle accoutumé : il a fait l'histoire de sa mission dans la vie de Pierre Thomas. Il courut plusieurs fois le risque d'être assassiné par les aventuriers que la conclusion de la paix devait affaiblir ; il fut en danger un moment dans la ville même de Bologne, soulevée contre les négociateurs. Grâce cependant à son énergie et à la patience de son compagnon, ils réussirent à vaincre la résistance de Bernabò, à conclure un traité entre lui et l'Église. Bientôt le cardinal de Cluny¹ vint recevoir la garde de la ville comme légat apostolique (7 février 1364), et Philippe partit pour Venise. Il était encore à Bologne, avec Pierre Thomas et le notaire pontifical Desideratus²,

1. Androuin de la Roche, abbé de Cluny de 1351 à 1361, fut élu cardinal à cette date. Bernabò, dont il était « grande amico » (*Cron. di Bologna*, Muratori, *R. Ital. script.*, XVII, p. 485), employa tous ses efforts pour le faire nommer à la place de son ancien ennemi le cardinal Albornoz. Après la conclusion de la paix, nommé légat apostolique, il reçut les clés de Bologne de la main de Maizières. Il mourut à Viterbe.

2. La réponse (28 janvier 1364) est dans Mas Latrie, *Hist. de Chypre*, III, p. 745, note 1.

le 24 janvier, quand il écrivit une lettre au doge. Il arriva à Venise au milieu de l'émotion produite par la révolte de l'île de Crète¹. Philippe de Maizières était présent à l'arrivée des nouvelles (*vestro cancellario tunc Veneciis presente vobiscum illico*); mais, dans l'histoire de ses négociations avec Bernabò, il ne parle pas de cette excursion à Venise, qui interrompit probablement son action diplomatique. Quel chemin prit-il après son départ de Venise? Arrivé à Milan, partit-il pour l'Allemagne? Alla-t-il de nouveau à Bologne, où la paix, qu'il avait négociée, fut conclue par le cardinal de Cluny le 3 mars 1364? Il avait vu en même temps quelque part le comte de Savoie, et il rapportait au sénat ses propositions pour réduire les rebelles de Crète². Il resta peu de temps à Venise : il y trouva le doge assez mal disposé pour le passage. Alléguant la révolte de la Crète, Cornaro déclarait qu'il lui était impossible de donner des navires au roi, il insistait aussi sur le danger de provoquer les Sarrasins, sur l'incertitude du paiement et l'absence des ambassadeurs que devaient envoyer les princes de l'Occident. Les Vénitiens refusèrent donc de faire face à leurs engagements. Ce fut, d'après ce qu'en dit Maizières, Pierre Thomas qui sauva la situation. Il parvint à faire nommer une commission de deux clercs et de deux laïques pour examiner les exigences du roi. Il y eut parfois plusieurs conférences par jour; à la fin, l'habileté du prélat décida la question en sa faveur. Malgré la mort du roi de France et du légat, cardinal de Périgord, le doge Laurent Celsi consentit à livrer des vaisseaux pour 2,000 soldats, avec leurs chevaux, leurs armes et leurs écuyers, la moitié de la paie étant à la charge des Vénitiens, l'autre moitié à celle du roi. La destination de l'expédition demeura inconnue³. C'était un succès, car les offres faites par le doge dans sa lettre du 28 janvier⁴ étaient moins avantageuses : il se déclarait prêt à livrer, vers le milieu du mois de mars, des vaisseaux pour seulement 4,000 chevaliers qui, en outre, seraient employés à réduire les insurgés de Crète (*pro eundo ad partes Crete*). Après l'arrangement de l'affaire du passage, le doge écrivit au pape

1. Ibid., p. 746 : « De mense presenti february Venecias accesserunt, » d'après une lettre du doge à Urbain V (26 février 1364).

2. Ibid., p. 743. Le doge l'avait annoncée au roi par une lettre du 11 octobre 1363, dans laquelle il le prie d'interrompre toutes relations entre ses sujets et les rebelles. Le roi n'avait pas encore reçu le message quand il demanda la livraison des navires par une lettre du 20 octobre, datée de Calais. La réponse du doge (29 novembre) déclare ne pas pouvoir donner les navires, même au mois de mars, à cause de la révolte.

3. *Vita S. Petri*, ch. LXXVIII.

4. Mas Latrie, III, p. 745, n. 1.

(le 26 février 1364) : d'après lui, les ambassadeurs chypriotes avaient demandé les vaisseaux, mais à leurs frais (*suis sumptibus et expensis*), de sorte qu'en réduisant de moitié les dépenses royales, il aurait donné un exemple d'abnégation pour la cause de la croisade¹. La même lettre parle des nouvelles apportées par les ambassadeurs sur le pape et sur sa clémence. Le passage est obscur, car on ne connaît aucun voyage de Philippe ou de l'archevêque à Avignon postérieur à la semaine sainte de 1363. Ces nouvelles étaient-elles communiquées par des lettres, ou bien Maizières serait-il allé de Bologne pour consulter le pape sur l'affaire du traité? c'est ce qui, tout en étant très possible, ne peut pas être affirmé jusqu'à nouvelles preuves. Au mois de mars, Maizières quitte Venise. On ne connaît pas le but de son voyage : en tout cas, il n'accompagna pas son ami, Pierre Thomas, à Avignon². Le 26 mars il était à Milan.

Sauf la dernière, les cinq lettres mentionnées plus haut sont de mars 1364. Deux viennent du cardinal de Cluny : elles sont adressées, la première au roi de Chypre (fol. 146 r^o), la seconde à Charles IV, empereur d'Allemagne (fol. 146 r^o et v^o). Dans la première (9 mars), le nouveau légat apostolique en Lombardie remercie le roi pour les bons offices de ses ambassadeurs, qu'il recommande chaleureusement à sa faveur³. L'autre, qui porte la même date, parle de Philippe dans les termes les plus flatteurs : *vir utique industria et fide preclarus, discrecione peditus et multe solitudinis providencia circumspectus* (fol. 146 v^o). Le légat le recommande à l'empereur, qui pourra entendre de sa bouche le détail des négociations. Philippe avait-il l'intention de partir pour la cour de Charles IV? Employa-t-il à ce voyage une partie de l'année 1364, quand on perd sa trace⁴? C'est ce qu'on ne peut pas affirmer.

Ce qui rend la question plus difficile, c'est que Philippe remercie le cardinal pour une de ces lettres, celle au roi de Chypre (fol. 144 v^o). Ce n'était donc pas à sa demande que les lettres furent écrites, comme le ferait croire le ton de la seconde. Le cardinal connaissait-il l'intention

1. Mas Latrie, III, p. 746.

2. Il dit lui-même, dans la *Vita S. Petri*, qu'il se sépara de son compagnon à ce moment. D'autre part, le *Songe du vieil pèlerin* donne de très nombreux détails sur les pays du centre de l'Europe. D'après l'*Oratio tragœdica* (Mazarine, n^o 1651), il alla jusqu'en Norvège (fol. 158 v^o).

3. « Suis semper brachiis contineat commendatos eosdem, ac suis specialis benivolentia favoribus liberalitate regia prosequatur » (fol. 146 v^o).

4. Revint-il à Venise en octobre avec son roi? Il s'y trouvait dans sa suite le 28 janvier de l'année suivante (Mas Latrie, II, 254). La *Chronique de Bologne* déjà citée ne mentionne que des voyages entre Milan, Cologne, le Modénais et la résidence du cardinal Albornoz.

de Philippe de partir pour l'Allemagne et était-ce de son propre mouvement qu'il le recommanda si chaleureusement à Charles IV? C'est très peu probable, mais, comme la lettre de remerciement au cardinal existe et qu'elle se trouve dans notre recueil, il faut bien en tenir compte. Cette dernière lettre est peu importante : on y retrouve le style entortillé de presque toutes les lettres de Maizières. Il s'appelle lui-même « un brin de paille desséché » (*stipula exsiccata*); il déclare n'avoir jamais réussi à produire quelque fruit qui ne soit pas imparfait, et il déclare que le légat lui prête des qualités que ce dernier désirerait peut-être lui reconnaître¹.

Un peu plus tard, le 28 mars, Bernabò crut devoir recommander, lui aussi, les deux ambassadeurs au roi de Chypre. Les termes sont à peu près les mêmes. La lettre est datée de Milan (fol. 146 v°).

Reste la dernière de ces cinq lettres, la plus longue et la plus importante (fol. 145 v°-146 r°). Elle est adressée par Philippe au comte de Savoie, le 26 mars, de Milan. On a vu plus haut que Maizières avait tout récemment rendu visite au comte, dont il communique les intentions au doge par la lettre de Crémone. Ces intentions, il ne pouvait pas les avoir connues au moment où il avait vu pour la première fois le comte, à Avignon², parce qu'elles se rapportaient à un événement aussi récent que la révolte de l'île de Crète. Ce n'était pas non plus par lettres qu'il pouvait avoir communiqué avec Amédée VI : c'était lui-même qui était allé vers lui avec son inséparable Pierre Thomas; ils l'avaient trouvé très bien disposé pour la croisade et de plus décidé à réduire d'abord à l'obéissance les révoltés de Crète³. La présente lettre confirme encore le fait de cette entrevue du chancelier avec le comte : il dit n'avoir pas reçu de lettres d'Amédée *postquam recessi a vobis*. Mais, sans doute, des intrigues s'étaient formées aussitôt après le départ de Maizières, à l'effet de dissuader le comte; c'est justement pourquoi Philippe lui écrit; il veut être renseigné sur les bruits relatifs au retard de l'expédition. Il se plaint de n'avoir reçu du comte qu'une seule lettre arrivée par l'intermédiaire d'Aron Spinola; la réponse de Maizières, tombée sans doute dans les mains des ennemis de la croisade, aura été détruite. Il supplie le comte de lui écrire le plus tôt possible, en adressant ses lettres à Spinola à la cour

1. Elle doit avoir été écrite au moins après le mois de janvier 1365, quand le chancelier a pu se rencontrer avec son maître et lire le contenu de la lettre de remerciements.

2. Sur la croisade postérieure du comte, cf. le livre de Datta, *Spedizione in Oriente di Amadeo VI* (Torino, 1826).

3. « Pro sancto passagio faciente non modicum apparatus, *invenerant dispositum.* »

de Bernabò, où Philippe se trouve momentanément, pour qu'il puisse informer le roi de ses nouvelles intentions. Le ton de la lettre est assez sévère : Philippe applique à Amédée la comparaison de celui qui, en labourant, tourne la tête et qui n'est pas digne de commander, il cherche à exercer une pression sur son esprit en prenant la chrétienté entière à témoin de son serment, qu'il a fait connaître lui-même partout, en Angleterre comme en Prusse, et, nous l'avons vu plus haut, à Venise. Pour l'encourager, il lui parle de son succès dans la négociation relative au passage et l'assure qu'il trouvera dans cette ville tout ce que le roi lui a promis par son envoyé. Il analyse les clauses du traité avec la république : elles sont les mêmes que dans la *Vita S. Petri*. Il y ajoute cependant quelques détails ; ainsi, il parle de la flotte qui devait stationner, du commencement de mai jusqu'au milieu du mois de juin, à Otrante ou à Brindisi ; il note la promesse de fournir, au roi et à ses frais, des galères armées pour lui-même et pour sa suite, l'engagement pris par les Vénitiens de fournir des vaisseaux pour les autres croisés et celui d'empêcher les particuliers de renchérir les prix de transport. Les vaisseaux seront payés par le roi à un taux raisonnable (*pro foro competenti*). Il déclare au commencement de la lettre qu'il avait eu l'intention de l'aller voir encore une fois, pour lui communiquer certaines prières du doge et ses remerciements pour ses offres de service, mais qu'il a été empêché, lui-même, par la nouvelle de la prochaine arrivée du roi et son ami, l'archevêque, par son départ pour Avignon¹, de sorte qu'il se borne à lui envoyer la lettre ducale.

Cette fin demande quelques explications. Le roi de Chypre avait, en réalité, l'intention de venir à Venise le plus tôt possible. La mort du roi Jean coupa court à ses projets. Il assista à ses funérailles (2 mai 1364) et au couronnement de Charles V (19 mai). Il employa l'été en pérégrinations à la recherche d'alliés introuvables. Quand il se décida à se rendre à Venise au mois d'octobre, c'était trop tard et la croisade échoua². Il fallut d'abord faire la paix avec les Génois, qui refusaient d'entrer en relations avec lui et qui maltraitèrent son envoyé, Pierre Thomas. Cela fait, l'expédition d'Alexandrie put partir (mai 1365). Le comte de Savoie ne se trouvait pas au nombre des croisés : il avait été retenu dans son pays par la révolte du

1. Il y fut nommé patriarche de Constantinople et légat à la place du cardinal du Périgord, mort en 1363 (*Vita*, ch. LXXX).

2. Déjà, le 26 avril 1364, le doge écrivait à son ambassadeur à Alexandrie que la prolongation du séjour de Pierre en France rendait la croisade impossible. La mort de Jean n'arriva que plus tard (*Bibliothèque de l'École des chartes*, XXXIV, p. 72).

marquis de Saluces et la présence de mercenaires anglais dans le Canavèse¹.

Bientôt après la retraite d'Alexandrie viennent se placer trois lettres, dont on ne peut pas indiquer très précisément la date : elles sont adressées au chapitre de l'église de Notre-Dame d'Amiens, à l'évêque d'Arras et à Boniface de' Lupi. Elles sont toutes les trois parmi les plus importantes du recueil.

Une observation tout d'abord : la lettre au chapitre d'Amiens (fol. 144 r^o et v^o) offre une réelle valeur littéraire. Malgré les allégories continuelles qui surchargent le style, bien que l'auteur se compare à un « arbrisseau » (*arbuscula*) et qu'il parle sérieusement de sa transplantation en Orient, il s'y trouve de véritables morceaux de style qui comptent parmi les plus beaux qu'ait jamais écrits Maizières. Il parle sans cesse de sa patrie première, la France, qu'il appelle « son premier champ ; » il en déplore les malheurs et les humiliations (*vepres, labruscas, locustam*). De plus, il donne le titre de « mère » à l'église même de Notre-Dame, il parle avec une profonde émotion des moines, ses anciens camarades, de son maître, saint Firmin. Il ne peut pas entendre « les chants de Sion » sans se souvenir des cantiques qu'il voudrait entendre encore une fois résonner dans son église bien-aimée; malgré le témoignage formel de Becquet, on peut douter que Maizières ait été chanoine à Notre-Dame, mais il paraît fort probable que Philippe a été élevé dans cette église et par les chanoines de Notre-Dame. En effet, s'il dit *mater nostra* en parlant d'elle, il n'appelle jamais les chanoines ses frères ou ses compagnons, mais toujours *domini et patres mei*. Enfin, il se recommande aux prières des chanoines et à l'évêque d'Amiens qu'il appelle son prélat naturel (*prelatus meus naturalis*) : c'était alors l'ancien chancelier Jean de Cherchemont, évêque de 1327 à 1372². Il demande aussi les prières du chapitre pour son roi et ses entreprises et il finit en offrant ses services pour eux et leurs serviteurs.

La lettre doit avoir été écrite après la prise d'Alexandrie. Philippe se peint comme habitant au milieu des grands de la terre et ne pouvant visiter ses pères bien-aimés. En parlant du roi de Chypre, il le nomme, comme dans le discours aux Vénitiens, *alter Machabeus*,

1. Delaville Le Roulx, *La France en Orient au XIV^e siècle*, p. 141.

2. Son successeur, Jean Roland, fut un des grands amis de Maizières pendant son séjour aux Célestins. Il lui envoya le traité *Salve super sancta parens*, où l'on rencontre les mêmes termes à peu près, sur ses premières années passées sous la surveillance des chanoines de Notre-Dame (Bibl. nat., lat. 14454, fol. 19 et suiv.). Cf. surtout la prosopopée de la ville d'Amiens et les discours qu'adresse la *vetula* à son *filis* (fol. 24-25).

il parle des nombreuses victoires qu'il a remportées sur les Sarrasins (*mirabiliter ac multipliciter*) sans le secours des Occidentaux : il est prêt encore à combattre pour la foi chrétienne. La plupart de ces indications seraient tout à fait inadmissibles si on plaçait la lettre avant la prise d'Alexandrie. L'attaque heureuse de Satalie était plutôt une expédition particulière qu'une véritable croisade, et puis c'était la première de ce genre, tandis que la lettre parle de plusieurs conquêtes du roi. Ensuite, Philippe n'aurait eu aucune raison de se plaindre des princes de l'Occident, puisque le roi ne pensa pas même à demander leur secours pour attaquer Satalie : ce n'est qu'après Alexandrie que le chancelier insiste avec douleur sur cette indifférence des chrétiens de l'Occident, pour le sort de leurs frères en Terre sainte et celui de leur défenseur, le roi de Chypre. C'est donc vers 1365 ou 1366 que la lettre a dû être écrite ¹.

La seconde lettre de cette période (fol. 446 v^o-447 r^o) est adressée par Philippe à son frère, l'évêque d'Arras. Lebeuf la croit écrite à l'occasion de l'élection de ce dernier au siège épiscopal, pendant le séjour du chancelier à Avignon, en 1363². Mais Gérard de Dainville ayant été élu le 26 juillet 1362, les félicitations de son frère seraient singulièrement tardives. Les allusions aux victoires de Pierre I^{er} sont encore de nature à combattre cette hypothèse. Les négociations pour le passage sont mentionnées comme durant depuis longtemps déjà (*sancti passagii jamdudum indicti*) : Philippe n'aurait pu parler de la sorte aussitôt après l'arrivée du roi en France. Il quitta lui-même bientôt la cour de Rome et la ville d'Avignon pour négocier à Milan la paix de Lombardie. Ce ne pouvait pas être non plus pendant un de ces voyages à la cour du pape qu'il semble avoir faits pendant les négociations avec Bernabò. Le chapitre concernant les victoires du roi serait trop développé pour un prince distingué seulement par la facile victoire de Satalie. Les Sarrasins ne pouvaient pas être aussi effrayés par ce seul fait d'armes que les représente Maizières : d'après lui, si le roi, réduit à ses propres moyens, a pu leur infliger des pertes sérieuses, une attaque commune de tous les Occidentaux parviendrait facilement à leur reprendre la terre sainte. Il est vrai qu'il y est mention d'une *transfretatio* qui ressemble à celle de 1365, mais, si Gérard de Dainville quitta le siège d'Arras pour celui de Thérouanne en 1368, et s'il n'y eut point de négociations sérieuses et prolongées pour le passage en cette même année,

1. Cependant on trouve des termes semblables sur les expéditions de Pierre I^{er} dans les bulles antérieures à 1365.

2. *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XVII, p. 496.

il ne faut pas oublier le manifeste de Pierre en 1366 et le voyage de Maizières à Venise, et, nous l'avons vu plus haut, assez probablement, à Avignon aussi. Ce serait peut-être pendant ces négociations qu'il écrivit sa lettre à Gérard.

Elle est extrêmement importante pour déterminer les parents de Maizières. Tout d'abord, Gérard de Dainville est bien son demi-frère, comme le disait déjà Lebeuf sur la foi de cette lettre, mais malheureusement sans le dire et sans la citer. Le passage suivant ne laisse plus aucun doute sur la question : « *Illa afinitatis fraternalis caritas que per copulam vestre genitricis et mei genitoris dudum reffloruit atque condam nostrorumque meorum progenitorum consanguinitas visceraliter me cogunt, etc.* » C'est donc le mariage de la mère de Dainville avec le père de Maizières qui est la source de leur parenté. Vers la fin de la lettre, il parle de deux neveux¹ sur lesquels — le fait est assez curieux et encore inexpliqué — il s'exprime très dubitativement (*duos juvenes nepotes habeo vel credo habere*) auxquels le pape vient de donner l'expectative de quelques prébendes et que Philippe recommande à son frère. Nous connaissons le nom d'un de ces neveux auquel Philippe dédia plus tard son *Epistola sapiens ad Joannem Meserium, canonicum Noviodunensem, nepotem suum*. Comme son nom l'indique, ce Jean de Maizières était le fils d'un frère du chancelier. On ne sait rien sur son autre neveu².

La troisième lettre est une lamentation sur la mort d'un certain chevalier Jacques de Rubeis de Parme (fol. 454 v^o et r^o). On retrouve un personnage du même nom (Jacques Rossi), mort en 1448, évêque de Naples. Celui dont la mort est pleurée par Maizières dans cette lettre n'est connu que par ce qu'il en dit. C'était un « athlète de la foi chrétienne, » parent de celui auquel la lettre est adressée, et que Maizières appelle « *frater carissimus*, » Boniface de Lupis, qui est plus connu que son parent³. Celui-ci aurait, paraît-il, assisté à la

1. Ils sont mentionnés aussi dans la lettre au cardinal d'Angleterre; voir ci-dessous.

2. Un « Guido de Maxerii » (Guy de Maizières), licencié en décrets et chanoine de Boulogne, figure parmi les témoins du procès de Pierre de Luxembourg (1390). Il en était le *cubicularius*. Son âge, quarante-quatre ans, la similitude du nom, sa profession ecclésiastique, les relations qu'eut plus tard Philippe lui-même avec le saint rendent très probable l'hypothèse qu'il pourrait bien être ce second neveu du chancelier. (Voy. *Acta Sancti*. de juillet, t. I, p. 525, et les réponses des témoins, *passim*.) Un autre Guy était peut-être le père de Philippe. (Bibl. nat., *Cabinet des titres*, pièce orig., titre Maizières.)

3. Son nom était de Lupi. On rencontre un condottière de ce nom, Diotisalvi Lupi, mort en 1461 à Venise, un Mattei Lupi (1380-1454); notre personnage était parmésan. Il prit part, comme mercenaire, à la guerre de Florence contre Pise, en 1363.

prise d'Alexandrie, et il se serait rangé parmi ceux qui conseillaient de rester; il prit part aussi à l'affaire de Candelore (1366). Maizières déclare l'avoir *vu* à ce combat; il y assistait donc aussi¹ avec ceux qui s'étaient embarqués sur les vaisseaux de Moustri (*nostris enim terga vertentibus, meis oculis videntibus*). Le reste de la lettre est composé de belles phrases et de jeux de mots tout à fait curieux dans une lettre de condoléance : on ne peut s'imaginer le nombre de calembours funèbres suscités par le nom du malheureux. Il y est appelé *rubicundus* et tout ce qui avait rapport à *rubens* et à *rubeus*. Maizières finit en déclarant qu'il prendra soin des enfants de Jacques comme des siens propres². Avait-il lui-même des enfants ou était-ce seulement une manière de parler? Le droit de cité qui lui fut conféré à Venise s'étend aussi à ses enfants. On ne trouve cependant aucun Maizières de Santerre après lui, et tous ses biens ont été laissés aux Célestins. La lettre a donc été écrite après la bataille de Candelore, quand Jacques était encore vivant, et un certain temps même après, parce que le combat n'y est pas représenté comme très récent : elle daterait de 1367 ou de 1368³. Deux lettres suivent dans le manuscrit comme réponse à la précédente. La première (fol. 152 v^o-153 r^o) se retrouve aussi dans les *Senilia* de Pétrarque (liv. XIII, ép. 2); le nom du mort n'y est pas mentionné entièrement; la date est du 18 novembre. L'autre (fol. 152 r^o-153 v^o) est du 4^{er} novembre; elle porte aussi le nom de Boniface de Lupis, qui parle d'une seule lettre de Maizières « *rhetorico fonte repleta*. » Est-il possible que le même individu ait répondu à deux reprises et à si peu d'intervalle à une seule et même lettre? C'est donc vraiment à Pétrarque qu'on doit attribuer la première, dont le style n'a rien qui la distingue de celui des autres *Senilia*. Ce qui est important cependant pour la vie de Maizières, c'est qu'il a connu, — quand et comment? c'est ce qu'il est impossible de savoir, — le poète des *Rimes* et des *Triumphes*, qu'ils ont été tous les deux les amis de Jacques de' Rossi et que cette amitié commune contribua peut-être à rapprocher le grand lyrique et le mystique chancelier du royaume de Chypre.

1. Cf. Machaut, *Ibid.*, p. 121.

2. « Pro relictis namque filiis clare fame tanti militis, cujus dolore languo corde puro, me offero in obsequium filiorum tanquam propriorum liberorum. »

3. Ce même Jacques de' Rossi avait été l'ami de Pierre Thomas; on le rencontre au chevet du mourant. (*Vita*, p. 1020 des *Acta Sanct.*, janvier, t. II.) Un *Jacobus Rubeus*, qui est probablement le même, combattait à la Solara, dans l'armée de Bernabò. Il fut pris par les confédérés; il prit service aussitôt dans l'expédition de Pierre I^{er}.

Deux autres lettres datent de 1368 : l'une au cardinal de Pologne, évêque d'Albano (fol. 154 v^o-155 r^o), l'autre à Thomas de Farignan, général des Mineurs (fol. 144 v^o-145 r^o). La première est peut-être une des plus riches en détails du recueil entier. Maizières parle du départ du roi avec son fils le comte de Tripoli, qui l'accompagnait, sur huit galères vénitiennes, avec une suite de plus de 500 hommes, le 23 septembre (la lettre est écrite le 28 du même mois). Il s'exprime amèrement sur le traité imposé par le pape à son maître : il le nomme le plus infâme des traités qui aient été jamais conclus entre chrétiens et Sarrasins, tout en déclarant ironiquement que, du moment où le pape l'exige, le roi n'a rien à objecter. Il a entendu dire cependant que l'intention des Sarrasins était de ne pas l'observer ; du reste, que la volonté de Dieu soit faite. Il comptait aller lui porter à Avignon un récit plus détaillé de ces circonstances¹. Des affaires particulières et celles du roi à Venise l'en ont empêché : il en trouvera cependant le temps si les intérêts mêmes du roi sont en jeu. Son frère n'a qu'à le lui faire connaître.

L'autre lettre est adressée au général des Mineurs Thomas de Farignan². La lettre entière contient beaucoup moins de choses que le titre, qui est passablement long³. Le contenu est très hyperbolique et allégorique, et rien moins qu'intelligible.

Cinq autres lettres datent de l'année 1370. Leur importance est décisive pour le séjour de Maizières à Venise avant et après le meurtre de Pierre I^{er}, séjour qu'on ne soupçonnait pas même jusqu'aujourd'hui.

La lettre adressée par Maizières à A. d'Anximo (fol. 142 v^o-143 r^o), protonotaire et secrétaire du pape, expose sa conduite après l'assassinat. L'abbé Lebeuf n'en a lu que le titre et tout au plus le commencement. Philippe y remercie le secrétaire pour la promotion au siège abbatial du Mont-Cassin de son ami le prieur des ermites de Saint-Mathieu de Murano⁴. Il parle ensuite du mauvais état de l'église de

1. Il semble bien qu'il n'y alla plus, le meurtre du roi ayant bientôt suivi, et puis la mort d'Urbain (déc. 1370).

2. Lebeuf, *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XVII, p. 502.

3. Le voici : « Collacio brevis cancellarii ad generalem fratrum minorum qui per aliquos fratres minores per invidiam coram papa Urbano accusatus fuit de heresi pro quo multa passus patientissime tolleravit et in fine tamquam innocens et sanctitate vite laudabilis a papa Urbano honorifice liberatus. » Sur les accusations portées contre Thomas de Farignan et leurs causes, voy. Wadding, *Annales Minorum*, année 1368, et l'épître des *Senilia* que lui adressa Pétrarque à ce sujet. Élu en 1367, il fut suspendu de ses fonctions pendant un mois (1368). Déclaré innocent, il devint plus tard cardinal et patriarche de Grado.

4. Il est question d'André de Murano, bénédictin de la congrégation des Camal-

Saint-André de la même ville et des réparations à y faire : il a été prié par quelques nobles vénitiens d'intercéder auprès du pape. Le messenger qui apporte cette lettre, un certain Jean Bono, est lui-même un moine de Saint-André. Puis il décrit le triste état du royaume de Chypre après l'assassinat du roi : celui-ci y est appelé « *lacrimabilis memorie*, » et le titre de roi est donné à son fils Pierre I^{er} (*Juvenculus rex*). Le royaume, ainsi que l'île de Rhodes, serait en danger, à cause des Infidèles probablement, et aussi à cause de l'inimitié des Génois, qui s'empareraient bientôt de Famagouste. Il y est question aussi d'une expédition, sur laquelle Maizières n'aurait rien à écrire à celui qu'il appelle le protecteur des rois de Chypre. Des ambassadeurs chypriotes se trouveraient à la cour de Rome pour cette affaire, et Philippe s'offre à venir lui-même si les circonstances l'exigeaient. On se souvient, en vérité, que, au moment de sa mort, Pierre I^{er} avait été déjà élu roi d'Arménie et qu'il méditait une nouvelle expédition transmarine qu'il n'arriva pas à exécuter. Ses ambassadeurs négociaient probablement le consentement refusé jadis par le pape, et c'est à eux que fait allusion notre lettre.

La lettre suivante (fol. 143 r^o et v^o) est adressée à un évêque de Thérouanne que Lebeuf croyait être Gilles Ascelin. Or, nous avons vu que la lettre a été certainement écrite après le meurtre du 17 janvier 1369, dans cette année même ou dans l'année suivante, comme celle à Anximo. Elle est donc adressée au frère de Maizières, à ce même Gérard de Dainville, auquel il écrivait précédemment comme évêque d'Arras. Il arriva au siège de Thérouanne en 1368. Il le console sur la mort de plusieurs cardinaux et il exprime l'angoisse qu'il ressentit, craignant que son frère ne se trouvât parmi ces prélats, bien qu'il soit rassuré sur son état de grâce. Puis il vient à sa situation personnelle, qui, dit-il, est médiocre. Il est encore à Venise, où il habite dans une *cellula*. Est-ce une véritable cellule monastique, ou Maizières emploie-t-il ici une de ces expressions allégoriques qu'il aime tant ? La première hypothèse est la plus probable : il aurait habité alors ce couvent des Verbérés, auquel il fit cadeau d'un morceau du bois de la vraie croix. On a vu plus haut la manière dont on doit entendre le jubilé dont parle Philippe. Il se décrit comme passant son temps de la même manière que ses ancêtres (?), parce que les jours présents sont mauvais. La même lettre nous le montre correspondant avec le régent Jean de Lusignan, qui lui témoignait la même confiance dont il jouissait auparavant auprès de Pierre I^{er}. En terminant,

dules (le ms. porte *Calmanensis*; Lebeuf reproduit le mot en déclarant ne pas connaître une congrégation de ce nom), promu à cette dignité en 1370.

il se recommande aux prières de son frère. En ce qui concerne les affaires de Chypre, il parle de la bonne santé du jeune roi, que son oncle traitait avec beaucoup de bienveillance. Les ambassadeurs se trouvent encore à Avignon : il répète ce qu'il avait dit dans la lettre précédente sur son propre voyage en cour de Rome. Le ton qu'il emploie pour parler du régent n'est pas aussi sévère que dans ses écrits postérieurs ; il est plutôt assez conciliant. Cependant, il ne manque pas de faire observer ironiquement que l'état du royaume est tranquille, si tranquille qu'il ne s'y attendait pas (*usque modo quod non credebam*). Il parle dans les mêmes termes de la paix des Vénitiens et des Génois avec le soudan, paix désastreuse pour les intérêts de la chrétienté. On reconnaît le vrai Maizières, l'éternel enthousiaste, dans ces doléances et dans le ton douloureux avec lequel il s'écrie qu'il n'y a plus personne pour travailler pour le Christ (*qui zelet pro Christo*).

M. de Mas Latrie a publié, dans une note au décret de cité vénitienne de Maizières¹, un extrait d'un ancien livre vénitien (*Miracoli della croce santissima della iscuola di San Giovanni Evangelista in Venezia*) où il est parlé de l'offre d'un fragment de la vraie croix faite à cette église par « el nobel homo e insigne M. Philippo di Masseri, cavallier e dottissimo cancellier del regno di Hierusalem e di Cipro. » Ce décret porte la date de 1374. Maizières avait offert son présent à l'église l'année précédente, 22 décembre 1370. Il prêta serment devant la foule, après la messe, la tête nue, à genoux et sans manteau, qu'il croyait à l'authenticité de la relique. Il déclara l'avoir reçue de Pierre Thomas, auquel elle avait été offerte par les chrétiens de Syrie en 1360. Or, dans le recueil de nos lettres, il en est une qui porte ce titre : « *Quomodo dictus cancellarius Cipri cuidam confraternitati seu scole beati Iohannis apostoli et evangeliste Veneciarum preciosissimum lignum crucis optulit cum oratione devotissima sancte crucis* (fol. 141 v°). » C'est évidemment au même événement qu'elle fait allusion. Reste un point qui fait difficulté : si le chancelier offrit *en personne* le morceau de croix, à Venise même, s'il accomplit toutes les cérémonies dont parle le fragment cité par M. de Mas Latrie, comment cette *lettre* peut-elle s'expliquer ? Elle est adressée même « aux vénérables hommes le gardien, les doyens et les frères du chapitre des Verbérés de Saint-Jean-l'Évangéliste². » C'est qu'en réalité cette lettre n'en est pas une à proprement parler. D'après le

1. *Bibliothèque de l'École des chartes*, XXXIV, 75.

2. « Magne devocionis et providencie venerandis viris gardiano decanis nec non et omnibus in Christo fratribus scole verberatorum preciosissimi Johannis apostoli et evangeliste. »

titre, qui ne ressemble pas aux autres, un récit de la manière dont Maizières offrit son présent devait précéder une *Oracio devotissima sancte crucis*. Or, nous n'avons que cette *Oracio* : elle a l'air d'avoir été le serment même de Maizières, le petit discours dont il accompagna l'offre de la croix. Cette hypothèse est confirmée par la manière tout à fait insolite dont Philippe intercale son nom : il vient aussitôt après l'adresse « *Philippus de Maseriis miles infimus et cancellarius regni Cipri quanquam indignus.* » Du reste, ce discours a son importance pour le séjour de Maizières à Venise en indiquant les relations du chancelier avec le chapitre de Saint-Jean. Il la nomme toujours : *scola nostra* ; il parle de lui-même comme d'un « *minimum vester frater* ; » il remercie les moines pour l'accueil bienveillant qu'ils lui firent à son arrivée dans leur couvent, où il vit cette belle croix miraculeuse, ornée d'or et de pierres précieuses, à laquelle il offrit son fragment de sainte croix (*bonam quantitatem venerabilem ligni sancte crucis*). Peut-être l'église de Saint-Jean est-elle cette cellule dont parle le chancelier dans une lettre précédente : il y aurait élu demeure pendant son séjour de 1370 jusqu'à son départ pour Avignon.

La lettre à l'évêque de Trévise¹ (fol. 143 v^o-144 r^o) est de beaucoup moins importante ; elle porte sa date : le 8 février. Elle dut être écrite en 1369 ou en 1370, années qu'il passa uniquement à Venise. Il n'assista pas même au meurtre du roi² : celui-ci l'avait laissé à Venise en partant (23 septembre 1368) ; il est probable qu'il y resta jusqu'à son départ pour Avignon. Cela admis, on comprend parfaitement comment Maizières échappa au couteau des assassins de Pierre et pourquoi le régent lui témoigna tant de bienveillance : il devait connaître les vrais sentiments de Philippe à son égard, mais il craignait d'indisposer encore un ennemi puissant et actif, et qui, de plus, était hors de son pouvoir. C'est pendant ce séjour, le dernier qu'il fit à Venise, que Maizières entreprit avec François, neveu de l'évêque de Trévise, ce voyage à la chartreuse de Monteil (*Montolio*) qu'il décrit dans la lettre présente. Dans ses autres voyages à Venise, il était trop pressé et trop absorbé par les affaires pour se permettre de semblables passe-temps. Sa lettre est du reste assez insignifiante : Maizières réclame l'attention du prélat pour les moines de la chartreuse et pour leur prieur Jérôme de Paule, et il expose les moyens qu'il pourrait employer pour leur venir en aide.

1. C'était Pierre de Boanis, évêque de 1359 à 1374, célèbre par sa piété. (Ughelli, *Italia sacra*, t. V, 487-88.)

2. Il le déclare lui-même dans la quatrième partie de l'*Oratio tragædica*.

La lettre au comte de Bedford, sire de Coucy (fol. 153 v^o-154 v^o), est extrêmement difficile à dater. Le contenu en est tout à fait vague : c'est une réponse à une lettre antérieure du comte. Maizières parle d'une certaine affaire d'Italie que Bedford aurait entreprise, et il le traite assez sévèrement en lui faisant observer qu'il n'est qu'un étranger encore en Italie (*peregrinus et advena*). Le ton très pieux qui y domine, bien qu'il caractérise jusqu'à un certain point tout ce qu'a écrit Maizières, ferait croire qu'elle a été écrite pendant sa retraite aux Célestins, d'autant plus que Philippe proteste contre le titre de *pater* qui lui est donné par le comte¹.

Le titre même de la lettre au cardinal de Bologne, Angelico Grimoard (fol. 155 r^o et v^o), montre l'époque où elle a été écrite. Philippe lui offre en termes emphatiques ses consolations pour la mort de son frère Urbain I (décembre 1370). Il parle de la douleur ressentie à la nouvelle de cette mort, douleur qui réveilla celle de l'assassinat de Pierre I^{er}. Il fait l'éloge des vertus du défunt, qu'il appelle un autre Platon ; il loue son zèle pour la croisade. Enfin il explique naïvement la cause de sa douleur en parlant de la faveur que lui avait toujours montrée le défunt et les *pinguia beneficia* qu'il donna à ses neveux.

Deux autres lettres, les dernières, sont écrites au cloître même des Célestins. La première (fol. 145 v^o-148 r^o) est adressée à deux autres solitaires de Colombiers, Jean de Monte-Calvo (?) et Raoul de Saint-Grégoire, seigneur de la Bastide, qui s'y étaient retirés avec leurs femmes, circonstance pour laquelle Philippe les loue particulièrement². On y trouve des détails sur la manière dont il vivait au cloître des Célestins : il n'y était pas à vrai dire moine, et il s'en plaint, tout en déclarant qu'il ne se sent pas la force d'endosser ce vêtement, qu'il ne prit que dans son tombeau. Il loue l'abnégation de ses amis, il se traite lui-même assez sévèrement de célestin avorté³. Il se représente comme les gênant par ses habitudes profanes et empêchant leurs pratiques de dévotion⁴. Il parle avec douleur de toute sa vie antérieure, de ses années passées au milieu des cours, parmi les vains

1. Lebeuf la croyait écrite par Philippe avant de quitter la France (en 1364 ; cf. *ibid.*, p. 498), quand Bedford, neutre entre son beau-père et le roi de France, combattait en Lombardie pour le pape ; mais Philippe était loin d'être alors un vieillard, et le titre de *pater* ne pouvait lui être donné.

2. Elle porte pour souscription : « Scriptum in cellula mea sub umbra Celestinatorum, zelator vester Philippus de Maseriis cancellarius Cipri quondam vocatus, nunc vero Celestinatorum solitarius. »

3. « Nichilominus tamen ipsorum sanctorum Dei Celestinatorum abortivus. »

4. « Cerimonias ipsorum sanctas sepe impediendo ac nimis laice inter eos conversando. »

tracas du siècle; il maudit toute cette grande vanité qui disparaît comme l'écume au souffle du vent; il se représente spécialement favorisé par Dieu, élevé par lui au-dessus de sa condition et employant trente années au milieu du bruit des armes et des ivresses de la volupté terrestre, se réveillant devant le tombeau seulement et ouvrant ses yeux effrayés devant le spectacle anticipé de ses peines futures, repentir de la onzième heure. Malgré les affectations et les paraboles continuelles, surtout celle du figuier stérile, qui occupe une bonne partie de la lettre, ses paroles respirent une profonde douleur et un grand effroi devant la mort; il y a des passages d'humilité et de repentir qui rappellent le ton douloureux de son testament. S'il n'y a pas beaucoup à glaner dans cette lettre pour sa vie extérieure, elle est à coup sûr un document précieux sur l'état de son âme pendant sa retraite aux Célestins. Il en fut distrait une seule fois par les demandes d'un ancien ami, Frédéric Cornaro, frère du doge Marc Cornaro, mort le 13 janvier 1367. On connaît la conduite des Vénitiens pendant la guerre des Génois contre l'île de Chypre, guerre qui se termina par la prise de Famagouste, ce premier grand coup porté à la prospérité des Lusignan. Le régent demanda le secours de la république pour libérer Janot de Lusignan, prisonnier à Gênes, et reconquérir Famagouste; le doge s'excusa par une lettre du 6 février 1394, tout en protestant de son amitié pour les Chypriotes. Une demande d'argent dans ce même but fut reçue assez froidement par les Vénitiens, qui exigèrent comme garantie le succès de l'expédition (*quod illam..... possit ducere ad effectum*)¹. Une autre réponse du 28 décembre 1394 (la première date du 8 décembre) impose la même condition. C'était Janot de Lusignan qu'on devait envoyer à Venise pour conduire les négociations, qui n'aboutirent à rien.

Dès le premier moment, la république avait pensé à faire conclure la paix entre ses deux voisins. C'est dans ce sens que Frédéric Cornaro écrivit à Maizières (fol. 160 v^o-163 r^o), auquel il offrit le rôle de médiateur. La réponse du chancelier est extrêmement importante. Elle est écrite le 28 février, sans qu'on puisse déterminer exactement l'année. Elle est postérieure au voyage de Philippe à Avignon et à Milan (septembre 1375), mentionné dans la lettre², et à la mort de Charles V, qui y est appelé *inclite memorie*. C'est tout ce qu'on en peut dire. Le chancelier commence par faire l'histoire des négociations pour

1. *Collection des documents inédits. Mélanges historiques*, IV, 1882, pp. 365-66.

2. Et même de beaucoup postérieur, puisqu'il séjourne quelque temps à la cour de Jean Galéas. (Monstrelet, *Chroniques*, édit. de la Société de l'Histoire de France, t. I, p. 325.)

la paix ; il reproduit à peu près complètement une des deux lettres que lui avait envoyées Cornaro et qui portait la date du 30 novembre ; il la reçut le 16 février suivant. Dans cette lettre, Cornaro lui parlait des offres faites aux Génois par lui-même et Amédée de Savoie. Ceux-ci se contentèrent de répondre qu'ils admettraient la médiation du comte si le roi de Chypre envoyait ses ambassadeurs. Cornaro en informa aussitôt le roi, et, après avoir appris que les Génois n'admettraient pas la médiation de Venise ou du duc de Milan, l'allié du roi, il se hâta d'écrire une lettre flatteuse à Maizières, où, tout en lui rappelant ce qu'il devait aux Lusignan, il le représentait comme seul capable de mener à bonne fin ces négociations. Philippe répondit en s'excusant. Tout d'abord le traité serait impossible, les Génois sont trop opiniâtres et trop fiers de leurs dernières victoires pour consentir à une paix. S'il y a, dit-il, dix hommes à Gênes qui soient partisans de la paix, il y en aura cent qui rêveront de la conquête intégrale de l'île de Chypre. A l'appui de son jugement, il invoque des antécédents assez curieux, qu'on ne trouve pas ailleurs et qui servent à illustrer les voyages que Maizières fit à Avignon et à Milan en 1375. Lebeuf les connaissait d'après cette même lettre¹ ; il cite aussi les comptes d'Auxerre, où il est parlé de « deux poz de vins et deux pains » donnés au chancelier qui accompagnait le duc d'Anjou comme « chevalier maistre d'hostel. » A Avignon, Grégoire XI appela les ambassadeurs génois pour mettre un terme à la guerre. Un certain nombre de cardinaux assistaient Maizières dans ses négociations. Les Génois furent inexorables : ils refusèrent même l'offre du roi de France de leur donner 100,000 francs. On dut se séparer. Maizières parle aussi des efforts de Charles IV d'Allemagne et de Bernabò tout aussi inutiles. Encore une observation : Lebeuf considère le voyage de Philippe à Milan comme la suite de celui qu'il fit à Avignon ; il lui donne pour but la réconciliation de Bernabò avec l'Église. A la vérité, après la paix de Lombardie, les hostilités recommencèrent (1370-1374). La chose n'est pas si certaine : Philippe dit *alia vice* en parlant du voyage à Milan, et il se pourrait bien que le voyage à la cour de Bernabò fût tout autre que celui qu'il fit à Avignon².

Après avoir parlé de ces négociations, Philippe montre que l'obstination des Génois doit être accrue par leurs victoires et par la mort de tous ceux qui avaient intercedé pour le royaume de Chypre. Il

1. Lebeuf, *Ibid.*, p. 508. Toutes les références aux travaux de Lebeuf se rapportent au second mémoire. Le premier contient surtout l'analyse des œuvres de Maizières.

2. Cf. Monstrelet, *Ibid.* Il aurait été envoyé cette fois par le duc de Bourgogne, Philippe, qui admirait sa piété et son ardeur pour la croisade.

s'excuse sur sa vieillesse et sur le temps assez long où il n'a pas eu les yeux sur les affaires de l'île. Il parle des convenances qu'il froisserait en quittant son couvent et de la défiance que ne peuvent manquer de témoigner les Génois à l'ancien chancelier de Chypre.

Cette lettre de Maizières est la dernière du recueil.

On voit le nombre de détails historiques que peuvent fournir au biographe de Maizières les quelques lettres contenues dans le ms. de l'Arsenal. Elles donnent des détails précieux sur une période de sa vie tout à fait inconnue, celle qui s'écoule entre le mois de septembre 1368 et son arrivée à Avignon (février 1372) ; elles contribuent en outre à élucider beaucoup de questions relatives à ses parents et à ses relations. On y trouve aussi plus vivant qu'ailleurs et plus coloré son caractère mystique et actif, plein de contradictions bizarres et d'antagonismes curieux. Un pareil travail serait à faire pour ses grands ouvrages ; ils ajouteraient encore aux détails que viennent de donner ces lettres.

Nicolas IORGA.

(Extrait de la *Revue historique*, tome XLIX, 1892.)

